

Chères et chers Jeunes Juristes,

Dans le courant de l'été 2020, le comité de la SSJ a consulté ses Jeunes Membres afin d'avoir leur sentiment concernant notre envie de développer une offre visant à une meilleure participation des Jeunes Membres aux activités scientifiques de notre société ainsi qu'à son fonctionnement institutionnel. Nous avons reçu de nombreuses réponses et en sommes très reconnaissants. Vous trouverez ci-joint les résultats de la consultation.

Afin de poursuivre sur cette voie prometteuse, le comité souhaiterait maintenant mettre sur pied un groupe de travail chargé de réfléchir aux prochaines étapes du processus. Plusieurs membres du comité en collaboration avec 5 à 7 Jeunes Membres de la SSJ, provenant idéalement d'horizons divers (universités [étudiants, assistants, etc.], études d'avocats, tribunaux, administrations) auront pour tâche de faire des propositions concrètes au comité et, ensuite, de contribuer à la réalisation de l'un ou l'autre projet.

Si vous êtes intéressé.es à participer à ce groupe de travail, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous le faire savoir au moyen d'une lettre expliquant votre motivation, ce que vous pensez retirer de cette collaboration et ce que vous envisagez pouvoir apporter aux autres membres du groupe dans le cadre de cette réflexion. Une bonne maîtrise (au moins passive) de la langue française et de la langue allemande est indispensable, les discussions intervenant dans ces deux langues. Nous vous remercions d'indiquer également d'éventuelles expériences associatives, car cela constitue un atout. Votre dossier, qui comprendra également un curriculum vitae complet ainsi que les documents usuels, est à adresser à notre secrétaire générale, Mme Sonja Beti ([sonja.beti@unisg.ch](mailto:sonja.beti@unisg.ch)) d'ici au 15 novembre 2020.

Au plaisir de pouvoir collaborer avec certains d'entre vous et/ou de pouvoir échanger avec vous à l'occasion de notre prochain congrès à Genève les 3 et 4 septembre 2021, je vous adresse au nom du comité de la SSJ, chères et chers Jeunes Juristes, mes très cordiaux messages,

Audrey Leuba  
Prof. ord.  
Faculté de droit - Université de Genève  
Présidente de la Société suisse des juristes

## **Synthèse – résultats de la consultation concernant l'offre pour les Jeunes Membres**

- Les personnes ayant répondu à la consultation sont, dans leur grande majorité âgées de 26 à 30 ans et, dans une moindre mesure, de 20 et 25 ans. Elles sont, en grande partie, membres de la SSJ depuis moins de 5 ans. La plupart a découvert la SSJ, par un flyer ou un email qui leur était directement adressé. Pour les autres, cela s'est fait au travers notamment de la page internet de la SSJ, de connaissances, des congrès de la SSJ, de brochure d'informations ou par le biais de l'association ELSA.
- Un nombre important de personnes interrogées n'a jamais pris part à un congrès de la SSJ. Certain.es participant.es indiquent que cela est dû, d'une part, aux coûts de participation à cette manifestation en lien avec la situation financière des jeunes juristes en fin d'études universitaires, d'autre part, aux thèmes abordés. Un certain nombre participe toutefois de manière régulière à d'autres manifestations juridiques. Deux tiers des personnes ayant répondu sont également membres d'autres associations en relation avec le droit.

- Pour un grand nombre de participants à la consultation, la SSJ donne à ses membres l'occasion de créer un réseau principalement entre des juristes de différentes générations. A cet égard, une majorité serait intéressée à prendre part à des événements organisés pour les jeunes juristes de la SSJ et à devenir membre d'une section constituée de Jeunes Membres. La majorité indique, en outre, que l'organisation d'activités associatives, telles que des conférences, pour un public de jeunes juristes aiderait à renforcer les liens de la SSJ avec ses jeunes membres. La création d'un prix reconnaissant le travail scientifique est également vue très positivement par le plus grand nombre.
- A noter que certain.es participant.es proposent de promouvoir la numérisation dans les activités exercées par les juristes et d'offrir la possibilité d'assister à des conférences qui se tiendraient prioritairement en fin de journée.